


Contrat Volailles.			
Partenariat solidaire via une Association pour le Maintien de l'Agriculture Paysanne			
Le producteur		Le(s) consomm'acteur(s)	
Bernadette et Loïc PAILLUSSON Beaulieu 44170 NOZAY		Nom	
		Adresse	
		mail:	
		Tél(s)	
AMAP de Thouaré-sur-Loire 23 rue de Mauves, boîte N°12, 44470 Thouaré-sur-Loire – amap.thouare@gmail.com			
Référente MC Zaug 11 rue des Antilles, 0633120237, mc.zaug@orange.fr		Retour des contrats : POUR LE MARDI 23 Avril 2019 à la morvandièrre Boite N°12	
Distribution : mardi de 18 h à 19 h 136 Rue du Jaunais		les Mardi 7 Mai, 4 Juin, 2 Juillet, 27 Aout, 24 Septembre, 22 Octobre 2019.	
Par ce contrat, le producteur et le consomm'acteur adhèrent aux principes et au respect de la Charte des Amap (http://miramap.org).			
ENGAGEMENT DU PRODUCTEUR • Le producteur s'engage pour une livraison de volailles suivant le planning en annexe. • Le producteur s'engage à livrer les volailles avec foie et gésier, sous sac congélation, avec indication du poids et dans le maintien de la chaîne du froid (volailles abattues le mardi de la distribution). • Le producteur, en cas de problème sanitaire ou de difficulté d'approvisionnement, se réserve la possibilité d'annuler ou de modifier une livraison.			
ENGAGEMENT DU CONSOMM'ACTEUR • Le consomm'acteur se présente aux distributions avec ses propres sacs ou paniers pour emporter les produits, et s'arrange avec un autre amapien en cas d'absence ou retard. En cas d'absence sans prévenir, le consomm'acteur reste débiteur de sa volaille auprès du producteur qui l'a abattue pour lui. • Le consomm'acteur s'engage à prendre toutes les mesures nécessaires pour le respect de la chaîne du froid, une fois pris possession de sa commande, validée par l'émargement. • Le consomm'acteur s'engage, selon ses disponibilités, à participer le cas échéant à la vie de l'exploitation, sur demande du producteur (avarie, aléa, besoin d'une aide).			
• Le présent contrat est souscrit et réglé en 3 chèques libellés au nom de M. ou Mme Paillusson pour les sommes indiquées dans le tableau (en fonction des poids effectivement livrés, une régularisation sera effectuée en fin de contrat). • Pour les quantités à renseigner dans le tableau, indiquer la quantité par livraison en fonction du choix "petit poulet" ou "gros poulet".			
Produit à 9,55€/kg	prix moyen en €	Quantité par livraison	montant
1 PETIT poulet <1,6kg par mois	13,65		
1 GROS poulet >1,6kg par mois	15,60		
6 PETITS poulets 81,9 € ; 3 chèques de 27,3 €		Total	
6 GROS poulets 93,6€ ; 3 chèques de 31,2 €			
Obligatoirement réglé par		3	Chèques
Signature du producteur		Signature de l'amapien	
